



Redevance d'occupation du domaine public Orange

DEL11_2023_12_18

En exercice : 29
Présents : 28
Votants : 29

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Depuis le 1^{er} janvier 1998, ORANGE verse à la Commune de Languidic, une redevance pour occupation du domaine public routier.

Les tarifs maximum actualisés ont été définis ainsi qu'il suit :

	2022	2023
artère aérienne	56.85 € par kilomètre	62.60 € par kilomètre
artère souterraine	42.64 € par kilomètre	46.95 € par kilomètre
emprise au sol	28.43 € par m ² au sol	31.30 € par m ² au sol

Afin d'établir le montant de la redevance, ORANGE a transmis le tableau du patrimoine arrêté au 31 décembre 2022.

Le montant de la redevance totale se décompose ainsi qu'il suit :

Patrimoine	Tarif unitaire	Montant de la redevance
Réseau aérien : 170,350 km	62.60 €	10 663.23 €
Réseau souterrain : 130.339 km	46.95 €	6 119.02 €
Emprise au sol : 9.50 m ²	31.30 €	297.33 €
<u>Total redevance</u>		<u>17 079.58 €</u>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE** le montant de la redevance d'occupation du domaine public à **17 079.58 €** au titre de l'année 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre le titre de recette correspondant au nom de ORANGE SA.

ADOPTÉ : à 29 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 19 décembre 2023



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Duval", written over a horizontal line.

Laurent DUVAL